

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rodez, le 25 avril 2024

## Report de l'essai mensuel des sirènes d'alerte du mois de mai 2024

Les essais mensuels des sirènes d'alerte relevant de l'État, des communes et des établissements industriels autres que les aménagements hydrauliques ont lieu le premier mercredi de chaque mois.

Le premier mercredi de mai 2024 étant un jour férié, l'essai mensuel est reporté au jeudi 2 mai 2024 à 12h15.

Contacts presse
Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30 Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

